

S.YTIC
FCP

Reporting Mensuel

Au 31 mai 2023

Les références à un classement, un prix et/ou à une notation ne préjugent pas des résultats futurs du fonds ou du gestionnaire.



FCP ACTIONS DE DROIT FRANÇAIS

1. OBJECTIF DU FONDS

L'objectif du FCP est de mettre en œuvre une gestion discrétionnaire pour surperformer l'indicateur de référence après déduction des frais de gestion sur la durée de placement recommandée (supérieure à 5 ans), en investissant dans des actions de sociétés européennes actives dans les secteurs liés au développement des métropoles et conciliant performance financière et extra-financière. L'indicateur de référence est l'indice STOXX Europe 600 (dividendes net réinvestis).

2. COMMENTAIRE DE GESTION

Comment arriver à l'indépendance technologique en Europe dans le cadre de la transition vers la neutralité carbone

Avec le Net Zero Industry Act (NZIA) adopté en mars, l'Europe entend favoriser le développement de capacités de production locales dédiées à la transition vers la neutralité climatique et répondre ainsi au leadership chinois et à l'US Inflation Reduction Act. Selon le scénario central, au moins 92 Mds€ d'investissement sont nécessaires pour parvenir d'ici à 2030 à un taux d'indépendance technologique de 85 % en s'inscrivant dans la perspective d'une limitation du réchauffement climatique à horizon 2030 (source : UE). Votre fonds, dont l'objectif de gestion est d'investir dans des actions de sociétés européennes actives dans les secteurs liés au développement durable des métropoles, zones les plus affectées par le réchauffement climatique (les métropoles) se doit de rechercher une exposition accrue aux huit technologies net Zéro identifiées par la Commission Européenne.

En Europe, seulement 3 % des panneaux solaires et 54 % des besoins en batteries sont actuellement produits localement. A l'inverse, la Chine représente 60 % de la capacité de production net Zéro et 90 % des investissements industriels dans ces domaines (source : BOFA).

Les huit technologies sont : les panneaux solaires, les éoliennes (le seul domaine où l'Europe est aujourd'hui un leader relatif), les batteries (environ 70 % de l'effort d'investissement total selon les estimations de la Commission européenne), les pompes à chaleur, les électrolyseurs (production d'hydrogène), le bio gaz et bio méthane, les technologies de capture et stockage du CO2, les réseaux intelligents.

Bien que ces technologies soient souvent développées par des acteurs non cotés, Sytic est aujourd'hui exposé à la production intégrée d'énergie renouvelable (Volitalia), aux batteries (Alfen), à la capture et au stockage du CO2 (Veolia), aux réseaux intelligents (Schneider).

Votre fonds est resté stable (part P) en mai alors que son indice de référence (Stoxx 600) a reculé de 2,5 %. Nous avons encore renforcé notre exposition à la thématique de la reprise des déplacements post covid en ajoutant à notre exposition ENAV (gestion du trafic aérien en Italie et support technique aux compagnies). Nous avons par ailleurs renforcé notre exposition à Veolia et Alstom, sommes revenus sur le segment des data centers (Digital Realty) et avons profité d'un fort momentum boursier pour alléger nos positions en Inwit (Tours de télécommunication en Italie), Zscaler (sécurité du cloud) et Orange.

* les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Laurent Saint Aubin

Achevé de rédiger le 09/06/2023



Laurent Saint Aubin
Gérant de S.YTIC
Directeur de la Gestion Actions

ÉLIGIBLE À
Plan
Épargne
Action
ÉLIGIBLE À

ÉLIGIBLE À
Assurance
Vie
ÉLIGIBLE À

CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES

Société de Gestion	SOFIDY SAS						
Gérant	Laurent Saint Aubin						
Date de création	Mars 2018						
Nature juridique	FCP						
Code ISIN	Part P	FR0013267382					
	Part I	FR0013267390					
	Part GI	FR0013267408					
Classification	Actions de l'Union Européenne						
Sous-classe d'actifs	Thématique						
Indice de référence	STOXX Europe 600						
Horizon de placement	> 5 ans						
Échelle de risque	1	2	3	4	5	6	7
Éligible Assurance vie	Oui						
Éligible PEA	Oui						

ANALYSE DE LA PERFORMANCE*

Sur 12 mois glissants	Part P	Part I	Part GI	Indice
Variation de la VL	-0,5 %	0,6 %	0,9 %	4,6 %
Volatilité	15,9 %	15,9 %	15,9 %	15,3 %
Ratio de Sharpe	-0,11	-0,04	-0,02	n.d.
Tracking error (risque relatif)	6,4 %	6,4 %	6,4 %	n.d.
Alpha	-5,0 %	-3,9 %	-3,5 %	n.d.
Bêta	0,96	0,96	0,96	n.d.

* les performances passées ne préjugent pas des performances futures

AVERTISSEMENT - RISQUE : Le FCP investissant dans un secteur thématique, il peut également être soumis à des risques sectoriels. Les détails de ces risques sont décrits dans le DIC et le prospectus du fonds.

3. VARIATION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE DU FONDS*

Au 31 mai 2023 | Base 100 au 23 mars 2018



* les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

4. HISTORIQUE DE LA VALEUR LIQUIDATIVE DU FONDS⁽³⁾

	Depuis l'origine ⁽¹⁾	2019	2020	2021	2022	Jan. 23	Fév. 23	Mars 23	Avril 23	Mai 23	Jun 23	Juil. 23	Août 23	Sept. 23	Oct. 23	Nov. 23	Déc. 23	2023 YTD
Part GI	+28,9 %	+36,7 %	+10,5 %	+18,4 %	-19,9 %	+6,1 %	+2,6 %	-1,0 %	+0,6 %	+0,1 %								+8,4 %
Indice	+34,8 %	+26,8 %	-2,0 %	+24,9 %	-10,6 %	+6,7 %	+1,9 %	-0,3 %	+2,4 %	-2,5 %								+8,2 %
VL (€)	1 000,00	1 133,81	1 252,91	1 483,62	1 188,97	1 261,11	1 294,35	1 280,92	1 288,09	1 289,17								1 289,17
	Depuis l'origine ⁽²⁾	2019	2020	2021	2022	Jan. 23	Fév. 23	Mars 23	Avril 23	Mai 23	Jun 23	Juil. 23	Août 23	Sept. 23	Oct. 23	Nov. 23	Déc. 23	2023 YTD
Part I	+29,7 %	+36,3 %	+10,4 %	+18,0 %	-20,1 %	+6,0 %	+2,6 %	-1,1 %	+0,5 %	+0,1 %								+8,3 %
Indice	+41,8 %	+26,8 %	-2,0 %	+24,9 %	-10,6 %	+6,7 %	+1,9 %	-0,3 %	+2,4 %	-2,5 %								+8,2 %
VL (€)	1 000,00	1 151,76	1 271,28	1 499,86	1 197,79	1 270,08	1 303,20	1 289,30	1 296,17	1 296,85								1 296,85
	Depuis l'origine ⁽¹⁾	2019	2020	2021	2022	Jan. 23	Fév. 23	Mars 23	Avril 23	Mai 23	Jun 23	Juil. 23	Août 23	Sept. 23	Oct. 23	Nov. 23	Déc. 23	2023 YTD
Part P	+18,1 %	+33,7 %	+9,1 %	+16,7 %	-21,0 %	+5,9 %	+2,5 %	-1,2 %	+0,5 %	-0,1 %								+7,8 %
Indice	+34,8 %	+26,8 %	-2,0 %	+24,9 %	-10,6 %	+6,7 %	+1,9 %	-0,3 %	+2,4 %	-2,5 %								+8,2 %
VL (€)	100,00	108,90	118,84	138,71	109,56	116,06	118,99	117,61	118,14	118,08								118,08

(1) Depuis le 24/04/2018.

(2) Depuis le 23/03/2018.

(3) Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

PRINCIPALES LIGNES DU PORTEFEUILLE AU 31 MAI 2023

	Fonds
SPIE SA	6,93 %
SCHNEIDER ELECTRIC SE	6,20 %
VEOLIA ENVIRONNEMENT	4,97 %
EDENRED	4,62 %
ALSTOM	4,45 %
SAINT-GOBAIN	4,38 %
VERALLIA-WHEN ISSUED	3,49 %
EIFFAGE	3,45 %
HALMA PLC	3,44 %
ORANGE	3,22 %

DONNÉES DE L'OPCVM AU 31 MAI 2023

	Part P	Part I	Part GI
Nombre de parts	19 390,141	3 496,046	14 893,018
Valeur liquidative	118,08	1 296,85	1 289,17
Actif net	26 023 274		

5. EXPOSITION DU PORTEFEUILLE AU 31 MAI 2023

Devises (y compris cash)	Secteurs ⁽¹⁾	Géographique ⁽¹⁾	
Euro	84 %	Biens et services industriels 42 %	France 24 %
Couronne norvégienne	6 %	Services aux collectivités 18 %	Etats-Unis 11 %
Livre sterling	4 %	Constructions et matériaux 13 %	Allemagne 8 %
Couronne suédoise	3 %	Technologie 10 %	Espagne 8 %
Autres	3 %	Autres 17 %	Autres ⁽²⁾ 49 %

(1) Répartitions déterminées par le gérant en éclatant l'activité des sociétés en portefeuille entre les différents secteurs / zones géographiques.

(2) dont principalement le Royaume-Uni (5 %), le Pays-Bas (4 %), le Brésil (4 %), l'Italie (5 %) et la Belgique (2 %).

6. FRAIS ET COMMISSIONS

Frais de gestion TTC	Part P	2,20 %
	Part I	1,10 %
	Part GI	0,75 %
Droit d'entrée maximum TTC*	Part P	jusqu'à 2,5 %
	Part I	jusqu'à 1,0 %
	Part GI	Néant
Commission de surperformance**		20 %
Souscription initiale	Part P	1 part
	Part I	100 parts
	Part GI	1000 parts

* Aucun droit d'entrée n'est perçu par la Société de Gestion.

** 20 % TTC de la surperformance annuelle nette de frais du FCP par rapport à l'indice de référence STOXX Europe 600 calculé dividendes nets réinvestis et dans le respect du principe de « high water mark ».

Les évaluations ESG des émetteurs du portefeuille ci-dessous proviennent de notre recherche interne via notre grille d'analyse propriétaire :

NOTES ESG MOYENNE PONDÉRÉE POUR LE FCP S.YTIC

La note ESG détermine le profil extra-financier des sociétés (en termes de risques et d'opportunités), plus la note ESG est basse, meilleure elle l'est.

Gouvernance	35 %
Social	26 %
Environnement	21 %
Profil de risque ESG	28 %

Légende couleur

La note ESG détermine le profil extra-financier des sociétés (en termes de risques et d'opportunités). Les valeurs dont la note ESG actuelle ou anticipée est supérieure à 80 % sont exclues de l'univers d'investissement (plus la note ESG est basse, meilleure elle l'est).

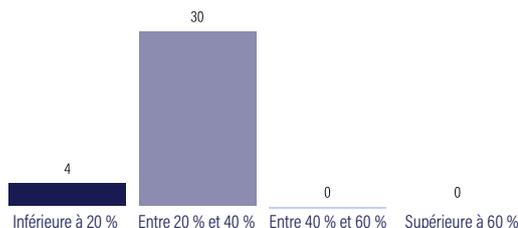
LES 5 POSITIONS AVEC LA MEILLEURE NOTE ESG

	Gouvernance	Social / Sociétal	Environnement	Note ESG
Halma	14 %	9 %	9 %	11 %
Adevinta	14 %	7 %	16 %	17 %
Verallia	40 %	20 %	12 %	18 %
Aena	13 %	0 %	32 %	18 %
Nexus	37 %	3 %	19 %	21 %

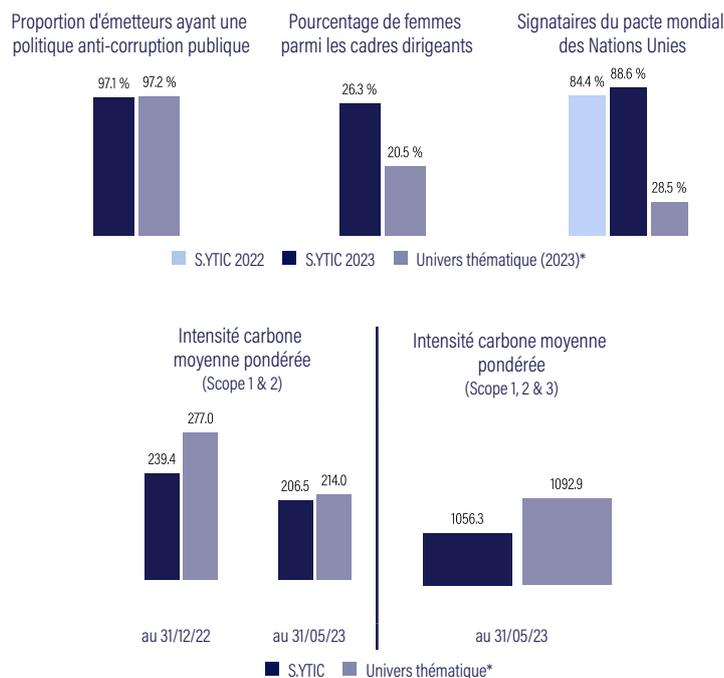
LES 5 POSITIONS AVEC LA MOINS BONNE NOTE ESG

	Gouvernance	Social / Sociétal	Environnement	Note ESG
Assa Abloy	40 %	43 %	33 %	39 %
Fomento de Co	64 %	18 %	17 %	36 %
Enel	36 %	33 %	38 %	36 %
Compagnie de Saint-Gobain	37 %	34 %	38 %	36 %
Infrastrutture wireless italiana	48 %	36 %	23 %	35 %

Répartition des notes ESG des émetteurs du portefeuille



Mesures d'impact & empreinte carbone



Sources utilisées : Sustainalytics, base de données du UN Global Compact, rapports annuels et sites internet des sociétés.

* Univers thématique mis à jour trimestriellement et composé de 2 751 valeurs au 31/03/2023. Le taux de couverture de l'univers est de 92,2 % pour les Signataires du pacte mondial des Nations Unies, 71,9 % pour la proportion de femmes parmi les cadres dirigeants et de 84,0 % pour les proportions d'émetteurs disposant d'une politique anti-corruption publique.

Pour une information plus détaillée sur notre méthodologie d'évaluation ESG, veuillez vous référer au Code de Transparence ISR du fonds S.YTIC.

Prendre des risques pourquoi pas, mais bien les connaître c'est mieux !

Document non contractuel. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures de l'OPCVM. Elles ne sont pas constantes dans le temps. Comme tout OPCVM, ce fonds est principalement exposé au risque des marchés actions, de perte en capital, de gestion discrétionnaire, de taux de change, et de liquidité. Le FCP investissant dans un secteur thématique, il peut également être soumis à des risques sectoriels. Les détails de ces risques sont décrits dans le DIC et le prospectus du fonds. Ce document est produit par SOFIDY à titre purement informatif. Il ne constitue en rien une proposition de vente ou une sollicitation d'achat, d'investissement ou d'arbitrage. Les données et chiffres sont réputés exacts et fiables par SOFIDY, en date du 31/05/2023. La responsabilité de SOFIDY ne saurait être engagée par une prise de décision sur la base de ces informations. SOFIDY se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis. Ceci est un document publicitaire. Les caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à l'investissement dans l'OPCVM S.YTIC sont décrits dans le Document d'Information Clé (DIC). Le DIC, le prospectus et les documents périodiques seront disponibles sur demande auprès de SOFIDY. Vous devez prendre impérativement connaissance du DIC qui doit vous être remis préalablement à la souscription. Rédigé en juin 2023. SOFIDY SAS - Société de Gestion de fonds immobiliers depuis 1987 - 303, square des Champs-Élysées - Évry Courcouronnes - 91026 Évry Cedex - Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF le 10 juillet 2007 sous le n° GP07000042 - Tél. : 01 69 87 02 00 Fax : 01 69 87 02 01 - www.sofidy.com

